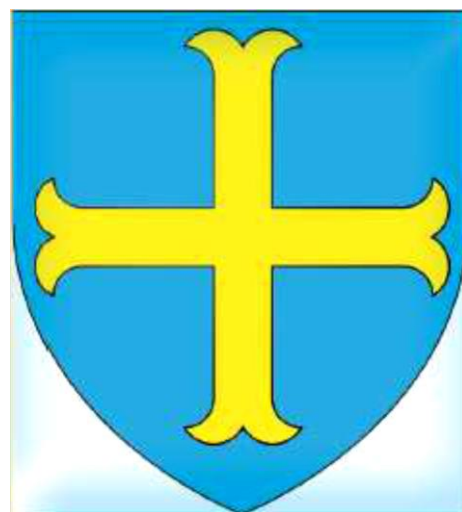


# Les seigneurs de Pérignat

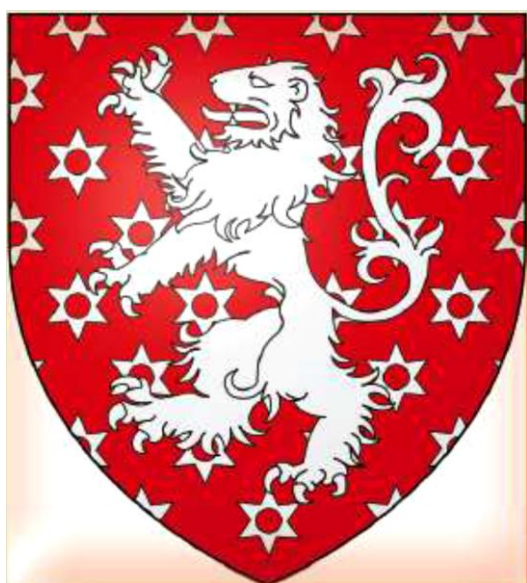
Le premier seigneur et propriétaire connu de Pérignat est, en 1211, Guillaume 1er Escot, dit « de Cournon ». Il n'est pas trop téméraire de penser qu'il le tient de son père Jean, premier seigneur de Cournon, dont on ignore les origines à la fois de la fortune et de son sobriquet « Escot », c'est-à-dire « l'écossais ». Les terres de Pérignat semblent avoir ensuite suivi les héritages de la généalogie familiale car on les retrouve en 1409 en possession de Rolland de Lavieu dont la mère et la tante étaient les dernières représentantes de la famille de Cournon. Rolland de Lavieu meurt en 1420 sans descendance et sa succession va aux enfants de son frère qui vendent Pérignat



Un an plus tard, en 1421, Pérignat est la propriété de Martin Gouge de Charpaignes. Evêque de Clermont de 1415 à sa mort en 1444, il est frère du Trésorier du Duc de Berry et Chancelier du dauphin, le futur

Charles VII. Pour la petite histoire, notons qu'une personne mal intentionnée soutint, vers 1696, que Martin de Charpaigne était « surnommé Gouge à cause de son nez qui était fait comme une grosse cheville de bois, gros et pointu par le bas qui sert à boucher la cuve quand on fait le vin ».

La fortune de l'évêque Martin est immense et il sait en faire profiter sa famille. En 1420 il acquiert les terres de Saint-Hérem, Espirat et Pérignat, non pour agrandir son patrimoine, mais pour constituer l'année suivante la dot de sa nièce Jeanne.



Le 28 mai 1421 Jeanne Gouge de Charpaignes épouse Jacques de Montmorin qui devient ainsi le nouveau seigneur de Pérignat. Cette illustre famille en demeurera propriétaire durant plus de deux siècles. Un de ses membres les plus éminents, Gaspard de Montmorin, en son temps donc seigneur de Pérignat, est Gouverneur (comme son père avant lui) et se distingue, semble-t-il, en sauvant les protestants de notre province du massacre de la Saint Barthélemy. Le dernier des Montmorin à gérer les terres de Pérignat est Gilbert-Gaspart, comte de Saint-Hérem. Il les vend en 1631.

Arrivés à cette époque de l'histoire de Pérignat il est utile de préciser que, jusqu'à lors, la modestie du fief fit qu'il ne fut jamais réellement habité par ses propriétaires. Ceux-ci, compte tenu de l'étendue de leurs possessions, résidaient généralement sur les terres les plus importantes, voire sur celles dont ils portaient le nom. Cela change avec la venue du nouveau propriétaire.



Le 1er juin 1631 Pierre Chalier, écuyer, originaire de la paroisse d'Allanche dans le Cantal achète les fiefs de Pérignat et de Bellerive pour la somme de 22.500 livres et s'installe au château de Pérignat. Il est cousin du seigneur de Saint-Bonnet, ce qui explique peut-être son choix pour des terres si éloignées de ses origines.

La famille Chalier paraît proche de la population car plusieurs de ses membres seront parrain ou marraine d'enfants du village.

Toutefois en 1686 le fils et successeur de Pierre, François Chalier, est débouté par jugement de sa prétention au droit de cuisse pour chaque mariage. Notons que depuis déjà fort longtemps le « droit de cuissage », source de conflits, ne s'appropriait plus la virginité des jeunes mariées mais était devenu une sorte de taxe perçue à chaque union.



En 1743 un autre Pierre Chalier fait restaurer le château, lui donnant son aspect actuel et obtient en 1762 l'érection de la terre de Pérignat en Comté. Gabriel Chalier, dernier Comte de Pérignat, meurt rue du Port à Clermont l'année même de la Révolution, en 1789. Son corps, ramené à Pérignat, y est inhumé. Sa popularité fut semble-t-il assez importante pour que les villageois intercèdent en faveur de sa famille auprès des révolutionnaires. Le souvenir de cet épisode s'est transmis de bouche à oreille de pérignatois pendant plus de deux siècles !.. Peut-être aurons-nous un jour, en baptisant un lieu public, l'occasion d'honorer le nom et la mémoire de cette famille pérignatoise hors du commun.

Patrick Massiasse  
Le 3 janvier 2010

